

**Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
Mairie de Vendrest**

**Compte Rendu du Conseil Municipal du
lundi 15 juin 2015**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de Vendrest le **15 juin 2015 à 20 heures 30**, en **réunion extraordinaire en application de l'article L.2121-11**, sous la présidence de **Francis CHESNÉ**.

PRÉSENTS : Francis CHESNÉ, Jean-Denis LIMOSIN, Gisèle ARMANASCHI, Anouck UGARTE-MENDIA, Céline FELICETTI-LIMOSIN, Philippe BASILE, Micheline BENOIT, Benjamin THURET, Francis ISTE.

REPRÉSENTÉS : Martial FRET par Francis CHESNÉ, Christian DUGUÉ par Jean-Denis LIMOSIN, Jean-Michel CAILLIER par Micheline BENOIT.

ABSENTS EXCUSÉS : Ludovic MICHON, Carmen LEMONNIER, Delphine LAQUAY.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du 14 avril 2015.
2. Délibérations :
 - Création de poste d'agent à temps incomplet 14 heures.

Sécrétaire de séance : *Benjamin THURET*

Monsieur le Maire demande si tous les Conseillers ont reçu la convocation avec l'ordre du jour. Il explique l'urgence de cette réunion extraordinaire (en application de l'article L.2121-11) qui concerne la création d'un poste d'Adjoint Technique 2ème classe à temps incomplet pour besoins occasionnels.

*Adopté à l'unanimité des
Membres présents ou représentés*

1°) Approbation du compte rendu du 14 avril 2015

Monsieur le Maire fait la lecture du compte rendu, il invite le Conseil à se prononcer sur celui-ci. Le compte rendu est soumis au vote.

*Adopté à l'unanimité des
Membres présents ou représentés*

2°) Délibération

Création d'un poste d'Adjoint Technique 2ème classe à temps incomplet pour besoins occasionnels

Monsieur le Maire demande la création d'un poste d'Adjoint Technique 2ème classe de 14 heures par semaine pour les besoins occasionnels de la Commune du 16 juin 2015 au 31 août 2015.

*Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
Décide à l'unanimité des
Membres présents ou représentés*

De créer un poste d'Adjoint Technique 2ème classe de 14 heures par semaine, pour les besoins occasionnels de la Commune, du mardi 16 juin 2015 au lundi 31 août 2015.

L'ordre du jour étant épuisé,
Chaque Conseiller s'étant exprimé ou ayant pu le faire,

La séance est levée à 20h59.